

"loyer modique". Pendant longtemps, notre parti a été l'un des groupes, sinon le seul, à préconiser cette mesure. Maintenant des organismes comme la Fédération canadienne des maires et des municipalités, l'Association canadienne de la construction et plusieurs sociétés, associations et groupes locaux réclament le paiement de subventions à l'égard de la construction de maisons à loyer modique.

Tous ces groupements demandent aussi, comme l'a signalé l'honorable représentant de Parkdale (M. Timmins), que les trois sphères gouvernementales s'entendent en vue de régler le problème du logement. J'appuie chaleureusement sa proposition. Comme l'a dit le ministre du Commerce, il est inutile aux divers gouvernements de chercher à s'entendre si nous refusons de recourir aux subventions. Il faudra en venir là. D'ailleurs, le ministre du Commerce l'a rappelé avec raison, les subventions à l'égard des maisons à bas loyer n'en vaudront pas la peine à moins que le Trésor fédéral les verse.

Récemment, le premier ministre (M. Mackenzie King) a sermonné le chef de l'opposition (M. Bracken), bien que, de l'avis de certains, ce fut peine perdue, lui indiquant comment réussir dans la politique. Il a alors réitéré un conseil qu'il a souvent donné savoir, qu'un gouvernement, même s'il a d'excellents projets, ne doit pas trop devancer les aspirations et la pensée du public. Le premier ministre justifiait ainsi le long délai qui a précédé l'adoption de mesures de santé. C'est également l'explication qu'il a fournie, à la fin des fins, au sujet des pensions de vieillesse et des allocations familiales. Le premier ministre prétend que lorsqu'il a pris des mesures initiales dans ces divers domaines, l'opinion publique était prête à les approuver. A vrai dire, comme elle avait devancé le Gouvernement, il avait dû agir.

L'opinion publique devance maintenant le Gouvernement en ce qui a trait aux subventions à l'égard des habitations à loyer modique. Que le Gouvernement ne s'imagine pas prendre les devants s'il vient à adopter des mesures dans ce sens. Je reçois presque chaque jour des résolutions émanant d'un groupement ou d'un autre, dans lesquelles on s'inquiète de la situation à l'égard de l'habitation. Il est étonnant de constater l'unanimité des requêtes émanant de divers organismes pour un programme de subventions à l'égard de l'habitation à loyer modique et pour une entente des gouvernements, aux trois paliers, en vue de mettre un tel programme à exécution.

La plus récente de ces résolutions,—elle m'est arrivée il y a deux jours,—vient du Soroptimist Club de Winnipeg. Cette communication porte la signature de la présidente

Mlle Kathryn M. McLearn, qui donne comme adresse celle de l'hôpital Shriner's pour les enfants infirmes à Winnipeg. Mlle McLearn fait accompagner sa lettre d'une copie d'une résolution adoptée récemment par le Soroptimist Club de cette ville. Le texte en est long et je ne le lirai pas en entier. Je crois tout de même qu'il y a lieu de consigner au compte rendu un ou deux des considérants de la résolution. Ils sont ainsi conçus:

Considérant qu'un très grand nombre de familles canadiennes à faible revenu occupent des habitations malsaines, surpeuplées et insalubres; et

Considérant que la plupart des gens qui vivent dans des habitations où les conditions sont déplorables n'ont pas les moyens d'acheter des maisons au prix fort actuel; et

Considérant que l'insalubrité du logement favorise l'écllosion des maladies et accroît le taux de la mortalité ainsi que celui de la criminalité; et

Considérant que l'insalubrité du logement est ruineuse non seulement au point de vue des valeurs humaines, mais aussi pour le gousset du contribuable qui doit pourvoir à des services sociaux qui autrement seraient inutiles;...

J'invite l'honorable député de Brandon (M. Matthews) à tenir compte que ces observations ne sont pas,—pour employer son expression,—d'une personne aveuglée par le parti pris politique, mais du groupe dont j'ai parlé, du Soroptimist Club de Winnipeg. La résolution ajoute:

Considérant que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les pays scandinaves et plusieurs autres ont procuré aux familles à faible revenu des maisons à bas loyer subventionnées en grande partie par le gouvernement national et que le gouvernement fédéral n'a pourvu à aucun programme d'habitation de ce genre en dépit de bien des vœux formulés en ce sens;

En conséquence, il est résolu que le gouvernement fédéral lance, sans plus tarder, un programme de maisons à loyer modique subventionné en grande partie par l'Etat, au profit des familles à faible revenu.

J'aimerais parler beaucoup plus longtemps sur cette question, car j'avoue que j'ai sur mon pupitre des notes et des citations qui sont quelque peu provocatrices, et c'est aussi l'état d'esprit de certains d'entre nous, à ce sujet. Cependant, je ne formulerais pas les observations que j'avais l'intention de faire; je m'en tiendrai plutôt à ce que j'ai déjà dit, pour la raison que le projet d'amendement dont la Chambre est saisie n'expose pas nettement la question. Il ne dit pas que la situation exige que le Gouvernement prenne le parti de subventionner le logement à loyer modique. Il ne s'agit pas seulement d'un projet d'amendement soumis par la C.C.F. Comme on l'a déjà mentionné, c'est l'attitude qu'ont adoptée la Fédération canadienne des maires et des municipalités et l'Association canadienne de la construction. C'est aussi